L'ACTION MUNICIPALE

Saint-Hippolyte

Bulletin d'information de Saint-Hippolyte — Mars 2012

MOT DU MAIRE

Les joies de l'hiver !

7E FESTIVAL D'HIVER : UNE BELLE RÉUSSITE !

Pour ceux et celles qui aiment le plein air, il y en avait pour tous les goûts et tous les âges. De Jacques, le pirate, aux jeux gonflables, en passant par le Zumba, sans oublier la tournée de nos skieurs de fond, dont faisait partie notre conseillère municipale responsable des Loisirs, Chantal Lachaine. Bravo aux bénévoles et à notre Service des loisirs qui ont su faire de cette 7e édition une réussite. Merci à notre partenaire Marché Bonichoix de Saint-Hippolyte.

INAUGURATION OFFICIELLE DU PAVILLON MAXIME GINGRAS

Profitant d'une activité sportive hivernale, soit la traditionnelle joute de hockey opposant la municipalité au Club récréatif et sportif du lac Connelly, et en présence de Gilles Beauregard et Philippe Roy, nous avons procédé à l'inauguration officielle du pavillon qui portera le nom de l'athlète olympique de ski acrobatique Maxime Gingras. De mauvaises langues prétendent que sur 13 joutes, les représentants de la municipalité en auraient gagné qu'une seule.

SAINT-HIPPOLYTE BRANCHÉE !

En janvier 2010, un comité de citoyen, présidé par le conseiller Yves Dagenais, se donna le mandat de faire les démarches nécessaires afin d'améliorer la couverture internet haute vitesse sur tout le territoire de la municipalité. Après plusieurs démarches auprès des différents fournisseurs, il s'est avéré qu'une seule option pouvait résoudre notre problématique et répondre à nos besoins, soit la technologie sans fil. Or, en ce début d'année, nous apprenions que deux tours allaient être implantées, ce qui permettra une couverture internet haute vitesse sur tout le territoire. Tout en nous réjouissant de cette annonce, nous nous sommes assurés que ces implantations respecteraient notre plan d'intégration au paysage. Une municipalité branchée haute vitesse en 2012, voilà une bonne nouvelle, tant pour les familles que pour les gens d'affaires. Je voudrais remercier les membres de ce comité : Martine Bertrand, Danny Driscoll, Jacqueline Buckinx, Claude Amyot, Monique Pelletier et Yves Dagenais.

DE NOUVEAUX LOCAUX ET UN NOUVEAU SERVICE EN LIGNE !

Dans le discours du budget, nous avions prévu l'acquisition d'une bâtisse (2252, chemin de Hauteurs) en face de l'Hôtel de Ville, pour pallier notre manque d'espace. Le Service des loisirs a aménagé ses quartiers à cette nouvelle adresse. D'autre part, à compter du 2 avril vous pourrez vous inscrire à vos activités préférées par le biais de notre site internet (voir en page 3). Plus besoin de se déplacer, il suffit de quelques clics et le tour est joué.

MADAME THÉRÈSE LABROSSE N'EST PLUS

C'est avec tristesse que j'ai appris la nouvelle du décès de madame Thérèse Labrosse. J'en garde le souvenir d'une gentille et sympathique dame au grand cœur. Active dans son milieu, bénévole au sein du CRELAB, collaboratrice du journal communautaire Le Sentier, dans lequel elle signait une chronique « Les trucs à Mamie », elle aura marqué notre communauté. Les membres du Conseil municipal se joignent à moi pour souhaiter aux membres de sa famille nos plus sincères condoléances.

Bruno Laroche, maire

Nouveau service en ligne !

Pour faciliter l'immatriculation des embarcations et pour réduire le temps d'attente à la descente de bateaux, un service d'inscription en ligne sera disponible **dès le 15 mars** sur le site web de la Municipalité : www.saint-hippolyte.ca. Vous pourrez consulter le site pour connaître les différentes modalités (règlement, formulaire, procédures) reliées à l'immatriculation de votre embarcation.

Ceux qui ne peuvent profiter de ce service pourront se présenter au Service des loisirs et culture, maintenant situé au 2252 ch. des Hauteurs (devant l'Hôtel de Ville), pendant les heures d'ouverture soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

LOISIRS, CULTURE & VIE COMMUNAUTAIRE

Soyez pile à l'heure, vérifiez vos avertisseurs de fumée

Le Service de Sécurité incendie, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invite à profiter du changement d'heure le dimanche 11 mars pour vérifier votre avertisseur de fumée et, au besoin, remplacer la pile. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies.

Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il vous suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai.

Testez aussi sa capacité à détecter la fumée en éteignant, par exemple, une chandelle près de l'avertisseur. Si votre appareil est relié à une centrale, vérifiez auprès de la compagnie si elle a bien reçu le signal.

DES POINTS IMPORTANTS À RETENIR :

- Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de piles rechargeables.
- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et idéalement, dans chaque chambre à coucher.
- Installez des avertisseurs de fumée dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond.
- S'il est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le.
- Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque, remplacez-le.
- Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée; toutefois, vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin.

Pour plus de renseignements sur l'avertisseur de fumée et votre sécurité, communiquez avec votre Service de Sécurité Incendie au 450.563.2505 au poste 254 ou visitez le site web www.securitepublique.gouv.qc.ca.

Gilles Beauregard
Finance & Administration,
Communication & Culture
450.563.2505 #507
gbeauregard@saint-hippolyte.ca

Yves Dagenais
Travaux Publics
450.563.2505 #503
ydagenais@saint-hippolyte.ca

Chantal Lachaine
Services communautaires
Loisirs
450.563.2505 #502
clachaine@saint-hippolyte.ca

Denis Lemay
Sécurité publique
450.563.2505 #506
dlemay@saint-hippolyte.ca

Donald Riendeau
Service de l'urbanisme
450.563.2505 #504
driendeau@saint-hippolyte.ca

Philippe Roy
Environnement
450.563.2505 #505
proy@saint-hippolyte.ca

Conseil de ville

La prochaine séance régulière du conseil aura lieu le lundi 2 avril, à 19 h 30, à l'Église paroissiale.

Offre d'emploi saisonnier

POSTE
Patrouilleur/patrouilleuse nautique

TYPE DE POSTE
Temps partiel, de juin à septembre, sur fin de semaine et les 2 semaines de vacances de la construction.

TÂCHES
Sous l'autorité du directeur du service de sécurité incendie le patrouilleur devra;

- Patrouiller le lac de l'Achigan à bord d'une embarcation motorisée;
- Réaliser des opérations de sensibilisation;
- Appliquer la réglementation relative au permis d'accès au lac de l'Achigan;
- Émettre des constats d'infraction, lorsque requis;
- Rédiger les rapports et les comptes rendus;
- Être appelé à participer à des opérations de recherche ou de secours;

EXIGENCES

- Détenir une carte de conducteur d'embarcation de plaisance;
- Détenir un certificat de secourisme;
- Avoir une expérience de mise à l'eau et de conduite en bateau motorisé;
- Avoir une expérience pertinente en lien avec les tâches demandées (atout);
- Valeurs recherchées : entregent, autonomie, débrouillardise, esprit d'équipe, engagement.

VEUILLEZ FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE AVANT LE 6 AVRIL À
Service de Sécurité Incendie
2253, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte, Québec
J8A 1A1

Crédit photo : Richard Leblanc

Festival d'hiver : un concept rassembleur

Le 18 février dernier, se déroulait la 7e édition du Festival d'hiver de Saint-Hippolyte. Sous la thématique de pirate, près de 450 convives s'en donnaient à cœur joie avec les nombreuses activités et installations mises à leur disposition pour l'occasion. Aussi, quelques nouveautés ponctuaient cette dernière cuvée, dont la présence d'un duo sportif et pour le moins explosif avec Techniforme. La fièvre du zumba s'est emparée des festivaliers, massés autour de la scène, qui ne voulaient rien manquer de la chorégraphie. Aussi, le personnage mythique de Jacques le Pirate a contribué à rendre l'expérience inoubliable. Le Service des loisirs et culture tient à remercier tous les participants et aimerait souligner la précieuse collaboration de ses bénévoles et partenaires, dont le Marché Bonichoix de Saint-Hippolyte.

Mille et un mercis !

Crédit photo : Richard Leblanc

Crédit photo : Richard Leblanc

Crédit photo : Richard Leblanc

Inscriptions aux cours : Service en ligne !

Au cours du mois de mars, vous recevrez par la poste la prochaine édition de la brochure Info-Loisirs printemps. Cette dernière sera également disponible sur le site internet de la Municipalité dès la mi-mars. N'attendez plus et laissez-vous tenter par la multitude d'activités proposées ! Les inscriptions n'auront jamais été autant accessibles, car maintenant deux options s'offrent à vous :

NOUVEAUTÉ !

OPTION 1 : AU WWW.SAINT-HIPPOLYTE.CA

En quelques clics, dans le confort de votre demeure, il vous est possible de procéder à une ou plusieurs inscriptions. Ce service se veut simple, pratique et surtout sécuritaire !

INSCRIPTIONS
2 au 9 avril

PAIEMENT
Carte de crédit

OPTION 2 : EN PERSONNE

Au Service des loisirs et culture situé au 2252, chemin des Hauteurs (devant l'Hôtel de Ville).

INSCRIPTIONS
2 avril de 8 h 30 à 12 h / 13 h à 16 h / 18 h 30 à 20 h 30 & 3 au 6 avril pendant les heures d'ouverture régulières

PAIEMENT
Argent comptant, débit, chèque et carte de crédit

DISCO DES JEUNES

Vendredi, 13 avril
19 h à 21 h 30
au Pavillon Roger-Cabana
Coût : 5 $

Camp de jour : Inscriptions en mai

Un été inoubliable attend votre enfant avec l'équipe d'animation Tortilles ! Une avalanche d'activités pour un maximum de plaisir : jeux de groupe, baignades, activités sportives, ateliers artistiques, sorties et spécialistes. Surveillez l'arrivée de votre Info-loisirs été 2012, début mai, pour connaître tous les détails. Maintenant, pour plus de commodités, il vous sera possible de procéder à une inscription en ligne. Aussi, les Tortilles de l'édition 2011 pourront bénéficier d'une pré-inscription. Surveillez tous les détails dans l'Action municipale du mois prochain.

Bibliothèque

HEURES D'OUVERTURE

Mardi 13 h à 19 h
Mercredi 9 h à 19 h
Jeudi 13 h à 21 h
Vendredi 13 h à 21 h
Samedi 9 h à 14 h

Information : 450.224.4137
reseaubibliolaurentides.qc.ca

Veuillez noter que la bibliothèque sera fermée le vendredi 6 avril ainsi que le samedi 7 avril. Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite de très Joyeuses Pâques !

Information

Anne-Marie Braün
Directrice de la Culture et des événements spéciaux
ambraun@saint-hippolyte.ca
450.563.2505 # 238

LOISIRS, CULTURE & VIE COMMUNAUTAIRE

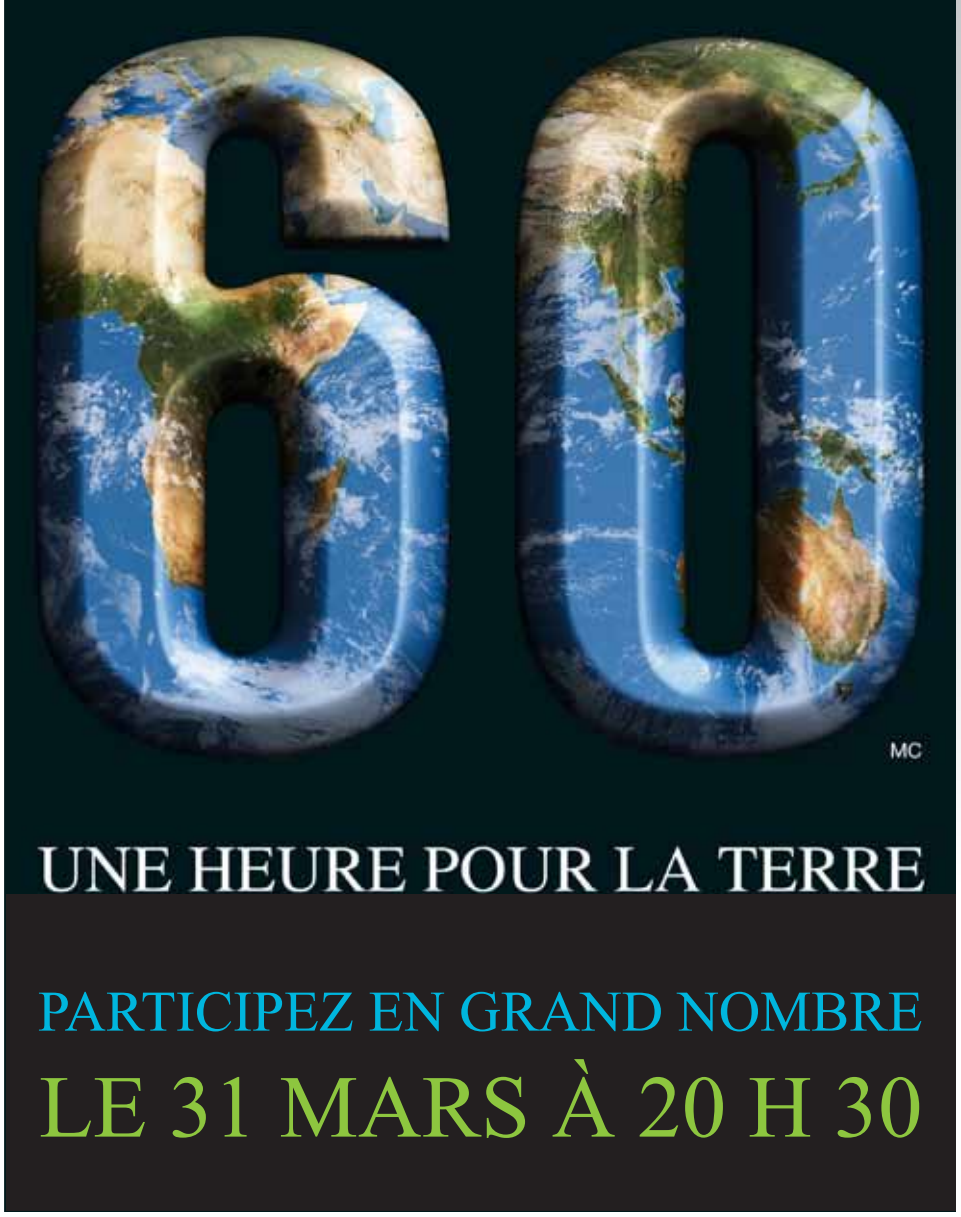

60 minutes pour la planète

Chaque année, des centaines de millions de citoyens, d'entreprises et de gouvernements provenant des quatre coins de la Terre s'unissent dans le cadre du plus important événement environnemental de l'histoire, Une heure pour la Terre. Le WWF (le Fonds Mondial pour la nature) a initié ce mouvement il y a 4 ans, en invitant tous les habitants de la planète à éteindre leur lumière et tous leurs appareils électriques pendant une heure afin de lutter contre les changements climatiques. Cette année, l'événement aura lieu le samedi 31 mars, de 20 h 30 à 21 h 30.

Voici quelques idées d'activités à faire durant cette heure sans électricité :

- Organisez une soirée de jeux avec vos proches et amis ! Sortez vos jeux de société préférés ou faites un tournoi de poker à la chandelle !
- Participez avec vos enfants : lisez-leur des livres sur la Terre et l'environnement à la lueur d'une chandelle ; organisez un spectacle de marionnettes à la maison à la lampe de poche ; jouez à la cachette dans le noir !

La Municipalité encourage tous ses citoyens à participer au mouvement et elle en fera de même. Et vous, ferez-vous partie du mouvement ?
Pour information supplémentaire :
http://earthhour.wwf.ca/fr/uneheurepourlaterre

Programme de subvention de couches lavables

La municipalité inaugure un nouveau programme de subvention qui a pour but de réduire la quantité de matières résiduelles envoyée au site d'enfouissement. En effet, une subvention de 200 $ sera remise aux nouveaux parents qui décident de faire un geste généreux envers l'environnement et qui achèteront des couches réutilisables. Les conditions pour être admissible à la subvention :

- Être résident permanent et fournir une preuve de résidence (permis de conduire valide, compte de taxes le plus récent, compte de services)
- Fournir une preuve d'achat, celle-ci doit inclure les informations suivantes :
- le nom et les coordonnées du détaillant ;
- la date de l'achat ;
- le nombre de couches achetées. (Afin d'être admissible, il faut acheter un ensemble d'au moins 20 couches réutilisables.)
- L'enfant doit être âgé de moins d'un an au moment de l'achat desdites couches
- Fournir une preuve de naissance (certificat de naissance ; déclaration de naissance)

Veuillez noter que les couches réutilisables doivent avoir été achetées après le 1er janvier 2012.

Les propriétaires d'immeubles desservis par une installation septique de type vidange périodique ne seront pas admissibles à cette subvention.
Le formulaire de demande de subvention est disponible au service de l'environnement. La personne responsable du programme de subvention est Mélanie Paquette, et vous pouvez communiquer avec elle au 450.563.2505 poste 229 pour toutes questions concernant le programme.